



Gérer la Cité

Commune de Cernex

/ Etude économique



87 rue St-Lazare | 75009 Paris
Tél. 01 55 34 40 00 | Fax 01 40 41 00 95
Mail : fcl@fcl.fr

www.fcl.fr



/ 14 novembre 2017



Objectifs de la mission

- L'étude confiée à FCL consiste en la réalisation d'un document d'information permettant de comprendre dans une longue période donnée les :
 - Interactions économiques de la Commune de Cernex au sein de la CCPC
 - Création de richesse de la commune pour la CCPC
 - Equilibres financiers Cernex / CCPC
 - Capacité d'intégration de la nouvelle compétence scolaire
- Dans ce cadre, cette étude n'a pas vocation à réaliser une analyse comparative entre la CCPC et la CCG, ni une étude de faisabilité de changement d'EPCI.



Objectifs de la mission

- Dans le cas où une démarche de changement de communauté serait engagée, des points complémentaires devront être analysés, nécessairement en concertation avec les deux communautés concernées :
 - D'un point de vue strictement budgétaire, le changement d'EPCI peut avoir un impact sur les dispositifs de péréquation pour la commune, en particulier le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : le territoire de la CC du Genevois acquitte aujourd'hui un montant par habitant plus élevé que celui de la CC du Pays de Cruseilles.
 - Les montants affichés au titre de la compétence scolaire sont les montants actuels : les éventuelles évolutions du fait de la reprise de la compétence ne sont pas analysées
 - Les conditions de retour d'actifs à la commune (exemple de l'école) sont peu encadrés par la loi :
 - Les biens mis à disposition par la commune à la communauté de communes sont restitués à la commune, ainsi que le solde de l'éventuelle dette transférée
 - Les biens acquis ou réalisés par la communauté doivent être répartis entre la commune et la communauté, ainsi que le solde de l'éventuel encours de dette correspondant. En cas de désaccord, cette répartition est fixée par le préfet
- > la répartition des biens et ses conditions financières (répartition et indemnité éventuelle) devraient faire l'objet d'un travail conjoint avec la CC et d'un accord entre les parties**



La création brute de richesses sur le territoire de Cernex est en moyenne de 950.000 € par an.

-€	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes de fonctionnement	330 868	563 875	545 431	421 795	535 604	735 827	643 400	638 152	589 754	692 498
<i>Fiscalité prélevée sur territoire de la commune</i>	154 567	154 567	154 567	154 567	165 232	319 696	333 212	348 740	353 479	370 731
<i>Compensations fiscales</i>	12 829	13 170	9 197	7 214	9 802	25 082	25 317	23 847	23 669	22 736
<i>Part DI (reconstitution)</i>	35 839	79 823	31 843	75 093	154 602	136 402	62 844	68 452	56 528	58 805
<i>Fond frontalier</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29 154
<i>Autres recettes budgétaires</i>	127 633	316 315	349 825	184 921	205 968	254 647	222 027	197 114	156 077	211 071
Recettes d'investissement	-	-	57 734	367	246	541	687	2 853	3 341	33 858

Recettes liées à l'assainissement	138 109	133 450	151 475	231 114	150 776	184 766	24 726	125 037	64 672	35 850
<i>dont Recettes d'exploitation</i>	124 827	92 541	67 536	115 990	99 526	112 725	24 726	16 844	55 841	35 850
<i>dont Recettes d'investissement</i>	13 282	40 909	83 938	115 124	51 250	72 042	-	108 193	8 831	-

Recettes liées à l'eau potable	131 674	175 479	135 365	267 322	342 485	281 270	492 303	188 466	278 362	170 411
<i>Auto-consommation d'eau et abonnement à Cernex</i>	-	-	-	-	228 788	240 433	472 303	146 646	132 397	113 349
<i>Export de mètres cubes d'eau potable</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	131 040	57 062
<i>Autres</i>	109 968	128 587	91 345	207 988	-	-	-	-	-	-
<i>Recettes d'investissement</i>	21 706	46 892	44 020	59 334	113 698	40 837	20 000	41 820	14 925	-

Total de richesses créées sur le territoire de CERNEX	600 652	872 804	890 005	920 597	1 029 111	1 202 404	1 161 116	954 509	936 129	932 616
--	----------------	----------------	----------------	----------------	------------------	------------------	------------------	----------------	----------------	----------------



Entre la CCPC et la CC du Genevois : un fort écart sur les taux de fiscalité ménage.

TFPB	2015	2016
Taux CCPC	7,55%	7,55%
Produit	69 536 €	69 536 €

TFPNB	2015	2016
Taux CCPC	42,87%	42,87%
Produit	15 861,90 €	15 861,90 €

TH	2015	2016
Taux CCPC	11,31%	11,31%
Produit	177 906,30 €	177 906,30 €

TP/CFE	2015	2016
Taux CCPC	15,62%	15,62%
Produit	7 341,40 €	7 341,40 €

TEOM	2015	2016
Taux CCPC	10,07%	10,07%
Produit	92 744,70 €	92 744,70 €

TEOM	2015	2016
Produit total CCPC	363 389,80 €	363 389,80 €

	2016			
Taux CCG	2,55%	Ecart	Ecart	Ecart €/hab
Produit 2016 simulé	23 486 €	-46 050 €	-66%	-45,73 €

	2016			
Taux CCG	10,30%	Ecart	Ecart	Ecart €/hab
Produit 2016 simulé	3 811 €	-12 051 €	-76%	-11,97 €

	2016			
Taux CCG	3,80%	Ecart	Ecart	Ecart €/hab
Produit 2016 simulé	59 774 €	-118 132 €	-66%	-117,31 €

	2016			
Taux CCG	22,44%	Ecart	Ecart	Ecart €/hab
Produit 2016 simulé	10 547 €	3 205 €	44%	3,18 €

	2016			
Taux CCG	8,70%	Ecart	Ecart	Ecart €/hab
Produit 2016 simulé	80 127 €	-12 618 €	-14%	-12,53 €

	2016			
Produit Total 2016 simulé	177 744 €	-185 646 €	-51%	-184,36 €

Source : impots.gouv.fr

Nota : la commune perçoit également une part de CFE (3 960 € en 2015) du fait du régime de fiscalité additionnel de la CCPC. En cas de transfert à la CCG l'intégralité du produit de la fiscalité professionnelle ira vers l'EPCI.

Nota 2: l'écart de pression fiscale constitue une photographie sur données 2016. Un changement d'EPCI ne signifierait pas nécessairement une baisse de pression fiscale à hauteur équivalente :

- d'une part, la commune devrait financer de nouvelles dépenses (retour compétence scolaire cf. pages suivantes, éventuelle hausse du prélèvement au FPIC, etc.)
- d'autre part certains taux sont liés à des choix de la CC (en matière de TEOM, possibilité de zonages sous certaines conditions par exemple).



Les dépenses assurées sur le territoire de Cernex sont en moyenne de 768.000 € par an. Le solde Création de richesse / Charges est excédentaire de près de 200.000 € en moyenne par an.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépenses de fonctionnement	353 926	408 923	359 001	570 148	494 980	550 907	561 913	596 109	581 498	602 401
Compétence scolaire : élémentaire et maternelle	Répartition à la population jusqu'en 2012						103 751	98 956	105 016	98 462
Compétence déchets (OM)							79 558	87 170	92 939	127 431
Voirie							209	742	-	2 725
Autres (répartition pop.)							353 926	408 923	359 001	570 148
Dépenses d'investissement	311 702	2 063	1 946	5 312	8 944	27 972	78 244	181 201	19 549	7 213

Charges liées à l'assainissement	71 246	234 283	49 029	86 561	81 791	83 712	5 767	29 445	44 114	31 884
Charges d'exploitation	32 791	11 437	43 861	76 421	75 984	77 261	5 767	29 445	33 656	19 291
Dépenses d'investissement	38 455	222 846	5 168	10 140	5 807	6 451	-	-	10 458	12 593

Charges liées à l'eau	88 015	359 510	67 734	83 331	203 534	81 542	253 051	62 678	17 654	26 094
Charges d'exploitation	73 803	43 587	67 734	83 331	85 596	66 920	48 180	19 094	16 069	17 100
Dépenses d'investissement	14 212	315 923	-	-	117 938	14 622	204 871	43 584	1 585	8 994

Total des dépenses effectuées sur le territoire de CERNEX par la CCPC	824 890	1 004 778	477 710	745 351	789 250	744 133	898 976	869 433	662 815	667 592
--	----------------	------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

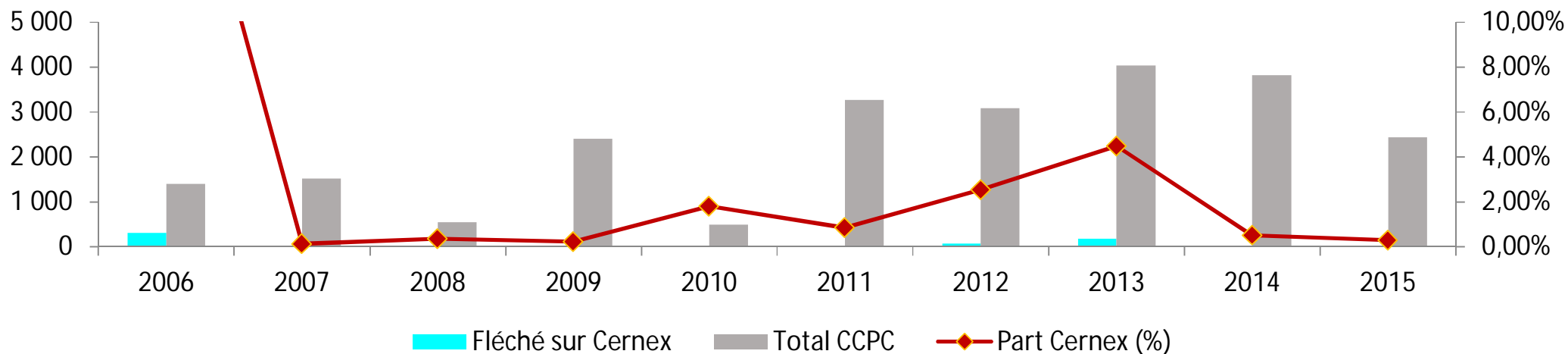
Solde création de riches / charges Création nette de richesse si positif)	- 224 238 €	-131 974 €	412 295 €	175 246 €	239 861 €	458 271 €	263 566 €	85 281 €	273 314 €	265 024 €
--	--------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	-----------------	------------------	------------------

- En raison d'informations parcellaires, la reconstitution pour 2016 n'a pas pu être produite de manière satisfaisante.
- Néanmoins il faut souligner que la création de richesse a fortement augmenté sur le territoire en 2016 suite à la très forte progression des exports d'eau potable vers les communes du secteur. Le produit de ces ventes est estimée à 438.000 €, contre 57.000€ en 2015



Dépenses d'investissement :

Peu de dépenses fléchées sur Cernex depuis 10 ans, 2,8% des dépenses du budget principal de la CCPC.



Budget principal	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Fléché sur Cernex	311 702	2 063	1 946	5 312	8 944	27 972	78 244	181 201	19 549	7 213	644 146
Total CCPC	1 400 596	1 523 699	544 197	2 403 354	493 260	3 276 300	3 084 767	4 041 624	3 815 072	2 437 696	23 020 566
Part Cernex (%)	22,25%	0,14%	0,36%	0,22%	1,81%	0,85%	2,54%	4,48%	0,51%	0,30%	2,80%

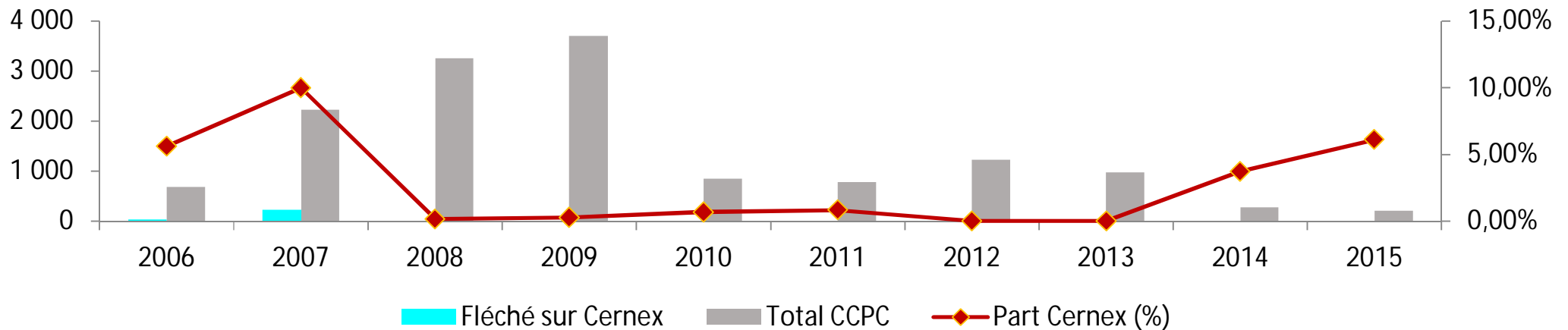
Source : Inventaire du patrimoine CCPC

- L'étude de l'inventaire de la CCPC laisse apparaître deux pics d'investissement sur le territoire de Cernex : les travaux sur le réseaux d'eaux pluviales sous la route départementale en 2006 et les travaux de réseaux au hameau de Verlioz en 2013.



Dépenses d'investissement :

un seul pic d'investissement sur le budget de l'assainissement en 2007



Budget assainissement	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Fléché sur Cernex	38 455	222 846	5 168	10 140	5 807	6 451	-	-	10 458	12 593	311 918
Total CCPC	683 689	2 232 467	3 255 662	3 706 244	847 512	785 230	1 223 743	975 446	280 849	206 087	14 196 928
Part Cernex	5,62%	9,98%	0,16%	0,27%	0,69%	0,82%	0,00%	0,00%	3,72%	6,11%	2,20%

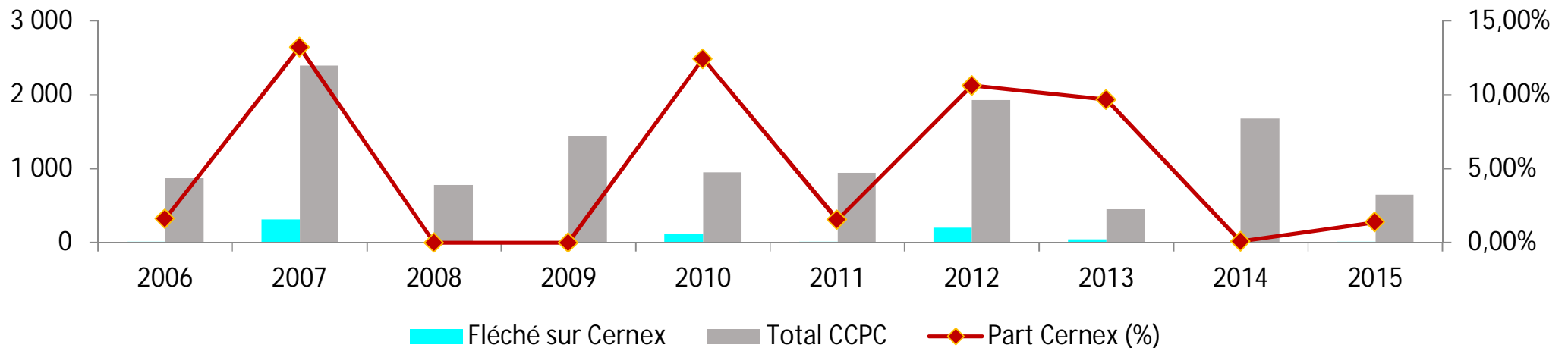
Source : Inventaire du patrimoine CCPC

- Le pic d'investissement de 2007 correspond aux travaux menés sous la route départementale (concomitant avec les travaux répertoriés à l'inventaire du budget principal) : fléché à 48% sur le territoire de Cernex (sur la même clé de répartition que pour la STEP)
- En 2010 une liaison a été établie entre les réseaux de Cernex et d'Andilly . Celle-ci est fléchée sur Cernex à 0 % car le besoin technique est lié à la commune d'Andilly.
- Sur la période 2006-2015 la part d'investissement fléchée sur Cernex est de 2,2%, inférieure à la part de la population de Cernex sur le territoire intercommunal.



Dépenses d'investissement :

Près de 720 000 € investi sur le budget d'eau potable de la CCPC depuis 2006.



Budget eau potable	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Cernex	14 212	315 923	-	-	117 938	14 622	204 871	43 584	1 585	8 994	721 729
Total CCPC	875 468	2 394 507	779 741	1 435 512	949 697	947 252	1 928 257	450 836	1 677 089	644 865	12 083 224
Part Cernex	1,62%	13,19%	0,00%	0,00%	12,42%	1,54%	10,62%	9,67%	0,09%	1,39%	5,97%

Source : Inventaire du patrimoine CCPC

- Les trois pics d'investissement sur les équipements et le réseau AEP correspondent :
 - En 2007 aux travaux sur les réseaux situés sous la route départementale
 - Création de la liaison Cernex – Andilly en 2010 (fléché sur Cernex à 50%)
 - Installation d'un réservoir et son raccordement au réseau AEP à « chez Gresat » en 2012 (fléché sur Cernex à 50%) + menu travaux chez « Verlioz »



Focus : La possibilité de
retour de la compétence
scolaire.



La comptabilité analytique de la CCPC permet d'établir la charge de fonctionnement de l'école de Cernex à 101 000€ annuels.

Fonctionnement - Ecole maternelle	2 012	2 013	2 014	2 015
Dépenses	242,09 €	77,49 €	619,76 €	1 926,44 €
Recettes	1 167,12 €	193,05 €	- €	- €
Charge nette	-925,03 €	-115,56 €	619,76 €	1 926,44 €

Fonctionnement - Ecole primaire	2 012	2 013	2 014	2 015
Dépenses	55 833,85 €	50 552,21 €	57 991,90 €	52 262,48 €
Recettes	259,20 €	- €	- €	- €
Charge nette	55 574,65 €	50 552,21 €	57 991,90 €	52 262,48 €

Dépenses de personnel école primaire et école maternelle	2 012	2 013	2 014	2 015
012 - CHARGES DE PERSONNEL	47 675,13 €	48 326,08 €	46 404,23 €	44 273,01 €
Charge nette totale Maternelle + Primaire	102 324,75 €	98 762,73 €	105 015,89 €	98 461,93 €

Source : Grands livres comptables CCPC

Nota : la reconstitution du volume des charges et des produits n'a pas pu être menée pour les exercices *ante* 2012. Les éléments pertinents n'ont pas été produits par la CCPC.



Le financement de la compétence par la commune de Cernex

- La charge transférée retournant à la commune, -101 000€, serait inférieure à l'écart de pression fiscale constaté : -186 000 €

Hausse des charges : retour compétence scolaire	Baisse de pression fiscale : sortie de la CCPC
+101 141 €	-185 646 €

- Il conviendrait cependant de vérifier :
 - Les effets induits par la reprise de la compétence scolaire (charges de structure, etc.)
 - l'existence d'autres charges nouvelles (hausse du FPIC éventuelle, autres compétences, etc.)



L'analyse de l'encours de dette et de l'inventaire de la CCPC indique que le retour de l'équipement devra se faire sans transfert de dette majeure.

- L'inventaire de la CCPC retrace la construction de l'école située à Cernex avec pour référence une date d'acquisition de l'équipement au 1^{er} janvier 1996 : 1 180 000€
- Mais l'état de la dette inscrite au compte administratif 2015 de la CCPC, indique que son emprunt le plus ancien toujours en cours au 31/12/2015 a été contracté en 1999.
- Si les travaux de construction de l'école de Cernex ont été réalisés par recours à l'emprunt, celui-ci a été remboursé depuis. Il n'y aurait donc pas lieu d'estimer qu'une dette doive être transférée lors du retour de l'équipement à la commune.
- Des discussions pourront être ouvertes sur la dette des petites acquisitions de type mobilier.
- Pour mémoire, les conditions financières de retour d'un actif réalisé ou acquis par la CC doivent faire l'objet d'un accord entre la commune et la CC. A défaut d'accord, c'est le représentant de l'Etat qui établit la répartition.